

Lettre des Amis d'Anne de Guigné

## La réputation de sainteté

Le 24 avril 2006, le pape Benoît XVI adressait une lettre aux membres de l'assemblée plénière de la Congrégation pour les Causes des Saints dans laquelle il rappelait que la réputation de sainteté est une condition absolument fondamentale pour qu'une cause de béatification et de canonisation puisse être ouverte dans l'Église. Voici les propos du pape :

« Les pasteurs diocésains, en décidant *coram Deo* quelles sont les causes qui méritent d'être ouvertes, évalueront tout d'abord si les candidats aux honneurs des autels jouissent réellement d'une réputation de sainteté, de miracles ou bien de martyre, solide et largement confirmée. Cette réputation, que le Code de Droit canonique de 1917 souhaitait qu'elle soit "*spontanée, non pas obtenue artificiellement ou à la suite de propagande, mais née chez des personnes honnêtes et sérieuses, ayant augmentée de jour en jour et toujours existante chez la plus grande partie du peuple*"<sup>1</sup>, est un signe de Dieu qui indique à l'Église ceux qui méritent d'être placés sur "le lampadaire" et de briller "pour tous ceux qui sont dans la maison" (Mt 5, 15). »

Dans le cas d'Anne de Guigné, sa réputation de sainteté se répandit très vite après sa mort dans le monde entier. La brochure écrite en 1924 par le Père Lajeunie, o.p., *La gracieuse histoire de la petite Anne de Guigné* se diffusa en quelques années, sans grande publicité, à plus de 100 000 exemplaires. On aurait pu craindre que la Seconde Guerre mondiale emportât le souvenir de cette petite fille. Il n'en fut rien et aujourd'hui encore, cette réputation est toujours solidement établie. La bibliographie des ouvrages consacrés à Anne comporte plus de cent livres ou livrets parus depuis sa mort. Les visites à sa tombe à Annecy-le-Vieux ou à la chambre de la villa Saint-Benoît à Cannes d'où elle s'est envolée vers le Ciel n'ont jamais cessé, même si leur nombre annuel est variable.

Dans les années 1930, l'évêque alors en charge du diocèse d'Annecy procéda avec une grande prudence. S'étant ému de la réputation grandissante de sa petite

---

1 Cité en latin dans l'original de la lettre : "*spontanea, non arte aut diligentia procurata, orta ab honestis et gravibus personis, continua, in dies aucta et vicens in praesenti apud maiorem partem populi.*" (can. 2050, 2).

diocésaine et devant l'afflux des demandes pour que soit reconnue par l'Église la "sainteté" d'Anne, Mgr de La Villerabel « se demanda s'il n'était pas, en conscience, obligé d'introduire cette cause. Le prélat hésitait cependant et demanda un *signe*. Il faisait alors construire le petit séminaire de Thonon et 400 000 francs lui manquaient pour l'achever. Il demanda donc à Dieu, pour une année qu'il marqua soigneusement de jour en jour, une augmentation de ses recettes ordinaires, au moins égale à ce chiffre ; l'année finissant, la somme était presque atteinte. "Mais ce n'est pas ainsi, dit-il au Père Lajeunie qui rapporte ce fait, que Dieu voulait me donner son signe. Quelques jours avant la date extrême, je reçus la visite d'un monsieur qui me dit : *Monseigneur, je dispose d'une somme de 400 000 francs. Je la destinais à une œuvre quand, soudain, la pensée m'est venue que vous faisiez construire un séminaire à Thonon et j'ai cru que cet argent vous serait bien utile, je vous l'apporte.*" Le signe était frappant : l'évêque décida d'instruire le procès informatif. »

Pour Anne, sa réputation posthume se double d'une réputation de sainteté dès son vivant, constatée surtout dans les dernières années de sa vie par les personnes qui l'ont le mieux connue, sa famille et sa gouvernante. À travers quelques témoignages de contemporains, c'est le rayonnement exceptionnel de la vertu de cette enfant que nous voudrions mettre en lumière.

Et, tout d'abord, le témoignage de sa mère : « [...] Depuis l'âge de quatre ans jusqu'à sa mort, son effort vers la perfection a toujours été soutenu : pas de hauts et de bas, pas de paliers. [...] Rien de spectaculaire... pas de faits éclatants, mais ses moindres actes étaient inspirés par l'Esprit divin et elle y mettait tout son amour. Naturellement, plus elle grandissait, plus elle avançait dans cette voie et plus cela était sensible pour son entourage... » (Lettre du 23 avril 1955 à Mademoiselle Basset). Au point que Madame de Guigné confiera, en parlant des derniers mois de la vie de sa fille : « Il était visible pour tous que Dieu avait des vues spéciales sur cette âme qu'il avait comblée de grâces et dont l'ardente générosité ne lui avait rien refusé. Ce n'était pas sans une profonde émotion que je me demandais à quoi Dieu préparait cette enfant. Et c'était à la gloire du Paradis en passant par le Calvaire des souffrances et le brisement de la séparation. »

Mademoiselle Basset, institutrice d'Anne, a laissé d'abondants souvenirs sur sa petite élève. C'est elle qui, "émervillée" de sa perfection précoce, en parlera au Père Bernadot. Le dominicain lui conseillera de noter au fur et à mesure les faits et dires de l'enfant. Ainsi lui sommes-nous redevables de tant de souvenirs précis sur Anne. Mademoiselle Basset écrivait en 1972, pour la réédition de la brochure de ses souvenirs sur Anne, cette affirmation étonnante : « J'avais

toujours eu le sentiment que je ne devais pas garder pour moi seule un tel trésor. *Anne de Guigné fut une lumière dans ma vie, puisse-t-elle l'être pour tous, car elle est vérité.* »

Vers la fin de juillet 1921, Germaine, Simone et Andrée de C. vinrent, avec leur maman, faire une visite à La Cour. Simone était l'amie intime d'Anne et l'heureuse bénéficiaire de tant de ses confidences. Les enfants avaient joué longuement dans le jardin. Au moment du départ, la grande amie d'Anne se mit à sangloter. « Ne pleure pas, lui dit sa mère, tu reverras Anne aux Allues et l'année prochaine, on reviendra ici ». Mais l'enfant dit tout bas à sa mère : « Je ne crois pas que je reverrai Anne. – Que penses-tu donc ? – Crois-moi, Maman ! Elle aime tant le bon Jésus qu'il va bientôt la prendre. »

D'autres témoignages montrent qu'Anne touchait des personnes hors de son entourage habituel. Les Cornulier, parents de la famille de Guigné, séjournèrent en été à la villa de la Tour, au bord du lac d'Annecy. Anne et ses frères et sœurs venaient souvent y passer un après-midi. Un jour elle s'y trouva avec Jeanne Voillaume, cousine des Cornulier et de dix ans plus âgée qu'elle. On joua tous ensemble dans le jardin et l'on se promena en barque sur le lac. Personne ensuite n'eut jamais l'occasion de parler d'Anne de Guigné à Jeanne. Dans une lettre de février 1922, Hélène de Cornulier lui écrivait seulement : « Tu te souviens peut-être de nos cousins que tu as vus l'année dernière à la Tour ? La petite Anne vient de mourir. » Or, voici la réponse qu'elle reçut : « Tu me dis laconiquement que la petite Anne est morte. Il est vrai que j'ai passé tout au plus trois heures avec elle. Eh bien ! je t'assure que je n'oublierai jamais l'impression de pureté extraordinaire que m'a laissée cette petite fille. »

En 1950, Sœur Marie-Dominique Poinset, se rendant à Annecy-le-Vieux, demanda son chemin, sur la place de l'église, pour gagner La Cour et le cimetière : « La personne qui me répondit vit bien que je cherchais tout ce qui touchait à Anne. Spontanément, elle me confia : “Je l'ai vue communier, ici. Quand on l'a vue, on ne peut plus l'oublier”. »

Ces quelques témoignages, glanés parmi tant d'autres, montrent à l'évidence que la “sainteté” d'Anne était déjà bien établie de son vivant, au moins dans les dernières années de sa courte vie.

Un moine bénédictin